

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 SEPTEMBRE

L'ARMEMENT DE LA COMMUNE

Quel besoin éprouve donc le gouvernement d'armer à nouveau les partisans de la Commune ?

Il y a plus de trente bazars dans Paris où l'on vend des chassepots au prix de dix francs, des sabres-baïonnettes au prix de 4 fr. 75, des sabres de cavalerie au prix de sept francs, et quantité de vieux sabres d'abordage, d'espingoles, de lances et de vieille ferraille, le tout destiné, disent les pancartes, à former des panoplies.

Vraiment les gens qui trouveront à former des panoplies avec ces armes anti-artistiques, auront le goût de la panoplie poussé jusqu'à la démence. On ne saurait imaginer rien de plus laid qu'une panoplie de ces armes, et le peuple parisien me semble avoir meilleur goût.

Il a peut-être aussi un autre goût, celui des armes bien astiquées, et prêtes à faire feu. Quand ces chassepots seront nettoyés et pourvus de cartouches, ils feront très bien leur office et pourront résister aisément, dans les rues de la capitale, aux fusils Lebel dont nos soldats sont armés.

On dit qu'on ne vend pas de cartouches, et que, par conséquent, ces armes sont sans danger.

D'abord un fusil armé d'une baïonnette n'est jamais sans danger quand il y en a quelques milliers rangés les uns à côté des autres et tenus par des mains solides. Et puis on se trompe si l'on croit que les cartouches manquent ; on n'en vend pas dans les bazars, mais on en vend ailleurs, et tout le monde peut en faire. Elles seront plus ou moins bien réussies, mais elles suffiront parfaitement à la besogne.

Croyez-vous qu'on ait vendu quelques milliers, au plus, de ces fusils ? Erreur, on en a vendu, nous affirme-t-on, plus de deux cent mille dans les magasins de l'Etat, et les bazars sont bien près de les avoir écoulés dans la population parisienne. Vous saurez qu'ils seront à peu près tous vendus, quand les prix augmenteront.

L'Etat a le droit de vendre ses armes réformées ; le droit est incontestable, mais l'exercice de certains droits est souvent une extrême sottise. Que diriez-vous d'un pays qui donnerait à ses ennemis des armes et de l'argent ? Or c'est ce que le gouvernement est en train de faire avec nos excellents communaux, et comme la police est de plus en plus mal faite dans les rues de Paris, et qu'on attaque les passants à deux pas du boulevard des Italiens, nous verrons bientôt l'armée des souteneurs, armée qui grossit tous les jours, nantie de sabres et de fusils, et former les escouades du pillage et de l'assassinat, à la première émeute.

C'est avec ces gens-là qu'on a fait les massacres de septembre, au siècle dernier ; c'est avec eux qu'on a fait 1830, et s'ils n'ont pas paru pendant la Commune de 1871, ils se rattraperont à la prochaine occasion.

Un sergent de ville, à qui un de nos amis

montrait cette vente d'armes en plein Paris, répondit avec un sourire résigné :

— Que voulez-vous, monsieur, on leur donne le moyen de se débarrasser de nous. C'est avec cela qu'ils nous « feront notre affaire », un de ces jours.

Pauvres sergents de ville ! Ils sont quelquefois un peu durs dans la consigne, et jouent du poing un peu trop facilement, mais il faut les plaindre entre une population qui les hait constamment et les tue dès qu'elle est déchaînée, et un gouvernement qui doit ménager cette population, parce qu'il en est le mandataire et le très humble serviteur.

La consigne du sergent de ville est de se laisser tuer plutôt que de blesser un bandit qui peut être un électeur, et nous voyons que, dans toutes les petites affaires de carrefour, ce sont les sergents de ville qui ont le dessous, et sont seuls maltraités.

Si la Commune pouvait éclater demain matin, le soir même il ne resterait pas dix sergents de ville en vie, parmi ceux qui se promènent philosophiquement, deux à deux, le long des trottoirs.

Il est vrai qu'on ne croit plus à la Commune ; il y a encore des prudhommes pour dire qu'elle est impossible, et que tout le monde étant soldat, il ne resterait personne à Paris, en cas de guerre, pour faire la Commune.

On oublie deux choses : la Commune peut éclater sans la guerre, grâce à la faiblesse d'un ministère quelconque, et même en cas de guerre, il n'est pas dit que cette population se laisserait enrégimenter, parquer et expédier comme des moutons. Cela, c'est l'inconnu, et, précisément parce que tout le monde a été soldat, l'armée de la Révolution sociale serait très vite formée, organisée, et enfin armée, grâce aux fusils que l'on vend aujourd'hui.

Cette mobilisation de Belleville et de Ménilmontant serait beaucoup plus vite faite que la nôtre.

Demandez-le plutôt aux comités révolutionnaires qui ont fait main basse sur ces chassepots, autant que leur caisse le leur a permis.

N'est-ce pas que cette perspective est charmante pour ces bons Parisiens qui dorment toujours sur leurs deux oreilles, jusqu'au moment où ils prennent peur et s'envolent comme des moineaux !

LOUIS DE MEURVILLE.

LE CONGRÈS DE LIÈGE

Le Congrès catholique de Liège attire l'attention de tous les hommes sérieux, quelle que soit, d'ailleurs, leur opinion politique. L'affluence des congressistes, le rang élevé de tous, l'illustration de plusieurs, leur éloquence, leur influence sociale, donnent une importance considérable aux décisions prises sur des sujets qui passionnent la société contemporaine.

Les socialistes les plus avancés s'en préoccupent, et la Nation, organe du citoyen Basly, s'écrit avec joie : « Les catholiques eux-mêmes viennent au socialisme. N'est-ce pas la preuve qu'il s'impose à tous, même à ceux qui furent longtemps ses adversaires ? » Les organes du gouvernement ne sont pas moins en éveil :

« Ce phénomène d'un socialisme catholique qui ne cesse de grandir, dit le Temps, mérite l'attention. Le catholicisme est une religion populaire et entre profondément en contact avec notre démocratie. »

Oui, l'Eglise reste en contact avec le peuple ; aussi la bourgeoisie révolutionnaire qui, depuis un siècle, exploite l'ouvrier, craint aujourd'hui que l'ouvrier n'accepte loyalement la main qui lui est loyalement tendue et ne s'en fasse un appui. Le Temps feint de se rassurer en disant que l'Eglise échouera. « Le socialisme, dit-il, se servira d'elle, non elle de lui. »

Ne tombons pas dans l'équivoque. Qu'est-ce que l'Eglise ? on le sait ; qu'est-ce que le socialisme ? ce terme est plus vague. Dans son sens habituel il désigne une transformation de l'état actuel de la société sur des bases toutes différentes.

Il y a mille variétés de socialismes ; le plus logique a formulé sa doctrine dans cette devise : « Ni Dieu ni maître. » Il est évident qu'aucun accord n'est possible entre l'Eglise et le socialisme ainsi compris ; dans ces conditions il est parfaitement ridicule de parler des catholiques socialistes, il n'y en a pas et il ne peut y en avoir.

« Le mouvement social catholique, dit le Temps, est sérieux, il faut l'étudier sérieusement. Il est pratique et positif ; il a la foi pour moteur, la prédication pour stimulant. Il a pour but, en procurant plus de bien-être aux classes laborieuses, d'accroître l'influence des catholiques, la puissance et la gloire de l'Eglise. »

Non, ce n'est pas le but. Dans toute entreprise catholique, le but final est de sauver les âmes ; il s'agit cette fois de procurer le bonheur du peuple dans l'autre vie et d'améliorer dès ici-bas les conditions matérielles de son existence, car le souci du bonheur éternel n'exclut point le soin du bien-être temporel, et comme dit Montesquieu : La religion qui a pour but de rendre les hommes meilleurs arrive dès ce monde à les rendre plus heureux.

H.-A. MARTIN.

Les mésaventures de M. Mermeix

M. Mermeix roule de mésaventures en mésaventures. Vendredi soir encore, il lui est tombé sur la tête une tuile de forte taille. Les gros bonnets boulangistes du 7^e arrondissement, où M. Mermeix fut élu à grand-peine, au deuxième tour de scrutin, avaient organisé, salle Ellico, une nombreuse réunion, et leur député avait été invité à venir y donner des explications jugées nécessaires au sujet des fameuses « Coulisses ».

M. Pierre Richard, député et vice-président du Comité boulangiste, a d'abord déclaré, au milieu d'applaudissements frénétiques, que la conduite de son collègue Mermeix était celle « d'un malhonnête homme. »

Petit malheur, M. Mermeix en a vu et entendu bien d'autres.

Mais où les affaires de l'auteur des « Coulisses » se sont gâtées sérieusement, c'est quand son secrétaire est venu donner lecture d'une

lettre dans laquelle M. Mermeix déclarait qu'il refusait de venir à la réunion discuter ses actes et que, plus tard seulement, lorsque « les pièces du procès seraient complètement publiées, il irait s'entretenir avec ses électeurs dans leurs Comités. »

Là-dessus, on a failli écharper le pauvre secrétaire qui n'en pouvait mais ! Quant au patron, il a été conquis de la belle manière, traité de « Judas », de « honte du 7^e arrondissement », etc.

Mise aux voix, la démission de M. Mermeix a été votée à l'unanimité, ainsi que l'ordre du jour suivant :

« Les membres des comités républicains révisionnistes du 7^e arrondissement qui ont tous contribué à l'élection du citoyen Terrail-Mermeix,

» Jugent sa conduite comme indigne, honteuse et lâche, lui retirent leur confiance, et le somment de rendre son mandat. »

Il est clair que le « sommé » ne rendra rien du tout — pour le moment : mais, viennent des élections, et la posture électorale de M. Mermeix deviendra singulièrement pénible.

INFORMATIONS

TOUS Y PASSERONT

Décidément tous les députés boulangistes seront soumis à la censure de leurs électeurs. En effet, le comité républicain radical socialiste des Grandes-Carrières (dix-huitième arrondissement) appelle M. Laisant, député boulangiste, à venir s'expliquer en réunion publique devant les électeurs de Montmartre.

Le comité socialiste termine son invitation par l'espoir que leur député professe encore assez de déférence pour le suffrage universel pour accepter la proposition qui lui est faite.

Le XIX^e Siècle assure que M. Laguerre, avant la rentrée de la Chambre, prononcera un grand discours, probablement à Reanes, où il indiquera la nouvelle conduite qu'il compte suivre ; il conserverait le programme du général Boulanger tel qu'il a été défini dans le discours de Tours ; le nouveau parti boulangiste s'intitulerait simplement révisionniste.

Les Coulisses du boulangisme de samedi racontent que les brouilles qui à diverses reprises survinrent entre le général Boulanger et le Comité royaliste ont donné lieu à plusieurs entrevues secrètes dans lesquelles le général a renouvelé ses déclarations et a montré la difficulté de vivre avec son propre parti et l'impossibilité de se passer de lui.

Les royalistes se laissèrent persuader, ce qui ne les empêcha pas le 27 janvier, malgré l'appui donné par le Comte de Paris à Boulanger, de faire voter contre celui-ci ; mais ils ne lui enlevèrent pas dans tout Paris 4,000 voix.

La suite des Coulisses montre le général Boulanger négociant avec les catholiques et nous conduit jusqu'à un discours de Tours, qui fut communiqué à tous les écrivains catholiques et même — prétend-on — à M^r l'évêque d'Angers.

M. de Mackau, interviewé par le *Gaulois* au sujet de la publication des lettres du *Paris*, a déclaré qu'il ne voulait entrer pour le moment dans aucune discussion, et s'est réservé de répondre quand il lui conviendrait.

On lit dans le *Paris* :

« Nous sommes maintenant aux fameuses élections cantonales qui devaient être le grand plébiscite sur le nom de Boulanger ; le baron de Mackau entre en scène, s'adressant directement au général : il y a des amis trop zélés, des lieutenants qui ne se plient pas assez aux ordres reçus, qui parlent à tort et à travers, il faut mettre un terme à ces irrégularités ; le parti royaliste paie, c'est bien le moins qu'on lui obéisse. »

Il paraît à peu près certain que le général Boulanger va publier, lui aussi, dans la *Voix du peuple*, les petits papiers du Boulangisme. Si le fait se réalise, comme tout semble l'indiquer, nous allons en apprendre de drôles.

S'il faut en croire les renseignements du *Parti National*, le livre du général Boulanger serait divisé en deux parties.

La première commencera à l'époque où il a quitté le commandement de la Tunisie et finira au moment où il est parti du ministère de la guerre. Il racontera, avec pièces à l'appui, ses relations avec les radicaux. Ce ne sera pas la partie la moins intéressante.

La deuxième commencera à l'époque de sa démission comme ministre de la guerre, et finira au procès de la Haute-Cour.

Ces deux parties formeront un gros volume, qui serait publié à Londres. Des pourparlers seraient engagés avec un des principaux éditeurs de Regent-Street, qui le ferait traduire en anglais. Il paraîtrait simultanément à Paris.

Le bruit court, dit la *Petite République Française*, qu'un arrêté d'expulsion pourrait bien être rendu contre M. le baron Hirsch, dont le nom, les actes et les dons d'argent ont été mis en évidence par les révélations des *Couillises du Boulangisme*.

Le *Temps* a publié la note suivante :

« Un journal de Birmingham apprend de son correspondant à Londres qu'il y a eu pendant ces derniers jours un échange de lettres entre le général Boulanger et M. Rochefort. Ce dernier proposait au général de rentrer avec lui à Paris et de se présenter devant la Haute-Cour. M. Boulanger ne paraît pas disposé à accepter l'offre de M. Rochefort, mais il se peut que celui-ci donne suite à son projet et rentre seul à Paris. »

M. Mermeix a écrit au procureur général en le priant d'ouvrir une instruction au sujet de son récent duel avec M. Labruyère, si celui-ci

a été blessé : « Mon adversaire, dit-il, m'ayant accusé de déloyauté, je vous prie d'ordonner l'instruction afin de rechercher les circonstances criminelles dans lesquelles j'ai tenté d'assassiner M. Labruyère. »

M. Mermeix a déposé en outre une plainte contre M. Delagneau et contre le gérant d'un journal du matin.

ÉTRANGER

LA RÉVOLUTION DANS LE TESSIN

La presse conservatrice suisse, même protestante, le *Journal de Genève* en tête, apprécie avec indignation la violence dont le gouvernement du canton du Tessin a été l'objet.

La presse radicale ou libérale approuve les mesures prises par le Conseil fédéral, tout en relevant l'autoritarisme du gouvernement conservateur.

Sept députés des Chambres fédérales, appartenant au parti conservateur de la Suisse centrale, réunis avant-hier à Lucerne, ont adressé au Conseil fédéral une protestation demandant le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Tessin.

On dit que le Conseil fédéral voudrait profiter de l'occasion pour ramener la paix dans ce canton, en opérant, si c'est possible, par voie de concessions réciproques. Il estime qu'il y aurait lieu, les deux partis au Tessin étant à peu près égaux, d'assurer une représentation équitable au Grand Conseil par la révision des cercles électoraux et une participation aux affaires par l'entrée de deux radicaux au gouvernement.

Les municipalités conservatrices continuent à envoyer au Conseil fédéral des protestations énergiques contre l'usurpation du gouvernement provisoire.

Les membres du Grand Conseil se rassemblent peu à peu à Locarno.

AGITATION ALLEMANDE EN RUSSIE

Dans les provinces baltiques, où des mesures de russification ont été récemment imposées, on remarque une recrudescence d'agitation parmi les indigènes, pour la plupart allemands séparatistes, agitation provoquée par la visite de l'empereur-voyageur.

Il en est de même en Finlande. Le mois dernier, les journaux finlandais tenaient, contre la Russie, un langage qui ressemblait singulièrement à celui de la presse reptilienne allemande. Le gouverneur du grand duché de Finlande, qui est également le représentant de l'empereur, le comte Heyden, s'est vu forcé d'adresser aux feuilles finlandaises l'ordre de tenir un langage plus convenable envers la Russie et son maître, le Tsar.

Mais un des principaux journaux de ce pays, le *Paivalehti*, dans un violent article, sous le

titre : « Son illustrissime n'est pas content », attaqua le gouverneur général comte Heyden, le Tsar et la Russie et fini par ces mots : « Et si tout ce monde-là n'est pas content de nous, nous le regrettons pour la forme, mais nous nous consolons en pensant que la Finlande et les Finlandais sont contents de nous, et cela nous suffit. »

Naturellement, le gouvernement russe va être obligé de prendre de rigoureuses mesures de répression contre ces provinces, et il faut espérer qu'en les appliquant avec sagesse et modération, on parviendra à maîtriser le mouvement séparatiste.

Quoi qu'il en soit, comme ces manifestations antirusses sont la conséquence de la visite que Guillaume II a faite, il est facile à comprendre que cela ne peut pas contribuer à diriger le Tsar du côté de la triple alliance.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Tombola de la Musique Municipale

La Musique Municipale de Saumur organise une grande Tombola qui sera tirée au Théâtre, à l'issue d'un concert dont la date sera ultérieurement fixée.

La sympathie que le public saumurois lui a toujours témoignée lui permet d'espérer qu'elle ne fera pas en vain appel à la générosité de tous.

Les billets seront mis en vente dans les principaux magasins et bureaux de tabac, au prix de 50 centimes.

LA COMMISSION.

Ecole d'application de cavalerie de Saumur

Par décision ministérielle du 11 septembre 1890, les lieutenants en 2^e d'artillerie dont les noms suivent, officiers d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, ont été nommés à la 1^{re} classe de leur grade, ont reçu les affectations suivantes et continueront à suivre les cours de l'Ecole d'application précitée :

M. Daroque, du 13^e régiment d'artillerie, classé au 24^e régiment.

M. Maucorps, du 26^e régiment, maintenu audit régiment.

M. Turpin, du 32^e régiment, classé au 28^e régiment.

M. Dorneau, du 36^e régiment, maintenu audit régiment.

M. Roesch, du 5^e régiment, classé au 4^e régiment.

M. Prudhomme de la Boussinière, du 7^e régiment, maintenu audit régiment.

L'état du sieur Thibault, blessé gravement samedi dans l'accident du chantier du quai de l'Ecole de cavalerie, est aussi satisfaisant que possible.

Tout porte à croire qu'il ne restera même pas infirme, mais il est condamné à un long repos.

L'enterrement de l'infortuné Guiocheau aura lieu ce soir à 4 heures.

Le prix du pain à Saumur

La Chambre syndicale des patrons boulangers de Saumur nous informe qu'à partir de demain 16 septembre, le prix du pain sera de 1 fr. 05 les 3 kilos.

C'est une diminution de cinq centimes.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Edouard-Jean-Baptiste Pagerie (veuf), aubergiste, et Marie-Louise Lebœuf, couturière, tous deux de Saumur.

Jean Puyo, cordonnier, et Azélie-Aimée Coquié, couturière, tous deux de Saumur.

Etienne-Pierre-Charles-Marie Harlé d'Ophove, lieutenant au 8^e régiment de dragons, détaché à l'Ecole de cavalerie, et Marie-Jeanne Gabrielle Labour, sans profession, de Paris.

Émile Viard, lieutenant au 17^e régiment de chasseurs, détaché à l'Ecole de cavalerie, et Marie-Louise Schukraft, sans profession, de Contrexéville (Vosges).

Alfred Audebert, jardinier, et Clémentine-Louise Bontemps, couturière, tous deux de Saumur.

Théâtres d'Angers et de Saumur

DIRECTION DE M. SUREAU-BELLET

Année théâtrale 1890-91

TABLEAU DU PERSONNEL

Voici le tableau complet et officiel de la troupe, tel qui nous est communiqué par la direction :

Administration. — MM. Sureau-Bellet, directeur. — Géraizer, régisseur général. — Fernand Guillier, régisseur de drame et de comédie. — Muller, second régisseur d'opéra. — Armand, second régisseur de drame et de comédie. — Rivret, régisseur des chœurs. — Gustave Lelong, premier chef d'orchestre. — Suetta, second chef des premiers. — Verrheuges, Allain, répétiteurs. — Bonifacio, pianiste. — Bodet, contrôleur en chef. — Coutant, second contrôleur. — Chouanet, chef machiniste. — Valentin, Réchin, coiffeurs. — Audouin, souffleur. — Crosnier, accessoiriste.

Opéra-comique, Traductions. — MM. Lepage, premier ténor. — Gréteaux, deuxième ténor. — Deruy, baryton. — Bérengier, première basse. — Géraizer, seconde basse des premières. — Jullien, ténor. — Vienne, lanterne. — Muller, deuxième ténor. — Damestoy, troisième ténor. — Pascaud, troisième basse. — Landryani, Samuel, Rivret, choryphées.

Mimes Cheminade, première chanteuse légère. — Gréteaux, première dugazon. — Detaille, seconde chanteuse. — Rochefort, seconde dugazon. — Rita Lelong, mère dugazon seconde chanteuse. — Rosa, Elvina, Gentser, Jullien, choryphées.

Opérette. — MM. Gréteaux, premier ténor. — Géraizer, basse bouffe, les Vautier. — Vienne, basse bouffe. — Jullien, ténor comique. — Gentser, jeune comique. — Muller, second comique. — Allain, comique grime. — Beaumont, second comique.

Mmes Gréteaux, première chanteuse. — Detaille, seconde chanteuse. — Bloch, seconde chanteuse. — Rita

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

De sa chaise longue, Jeanne regardait la mer. C'était les vagues, sans doute, qui lui portaient ces réflexions sur les hommes et les choses. Elle arrivait à une heure critique de la vie des jeunes filles, celle où l'idéal primitif, adoré, poursuivi en dépit de toutes les railleries, ne résiste pas à l'usure lente de la désillusion. Quand la froide raison se fait jour dans une âme féminine, elle a tôt fait de corroder et d'usur les tissus de gaze, les trames féeriques de l'imagination. Jeanne n'avait jamais cru beaucoup aux paladins.

Mais elle avait toujours aimé à se dire que le paladin n'est pas une pure chimère. La logique enseigne que « ce qui est possible est ».

Or, en se regardant dans sa psyché, en se rendant un compte parfaitement exact de l'omnipotence de sa beauté, Mlle de Buheil se con-

féssait complaisamment qu'elle ne pouvait être le lot d'aventure d'un goujat ou d'un sot. Elle avait encore une petite place réservée aux espoirs qui flatter l'amour-propre. Le mari de choix, ce mari impossible que les banalités de la première jeunesse confectionnent avec les morceaux de leurs propres désirs, était devenu pour elle un être de raison auquel elle pouvait, devait croire. Ce qui n'était point fait pour les autres devait l'être assurément pour elle.

Mais telle était la suprême concession qu'elle faisait à la folle du logis. Et déjà elle se sentait hantée par ses retours de la sagesse pratique qui conseille aux jeunes filles de se résigner à la transformation de l'idéal, de prendre leur parti de la fuite des rêves. En ce moment même, accoudée, baignée par la brise, bercée par le clapotis des lames, elle passait en revue les quatre candidats qu'elle venait de congédier. Elle trouvait Elphinstone fat et gourmé, Maillans hautain et irascible.

La pure et calme tendresse de Dugardin l'eût peut-être charmée, si la nature même de son caractère, de son éducation, de ses goûts, ne l'eût inclinée au dédain d'un époux moins viril qu'elle-même. Quant à Hautfrion, il était certain qu'il avait le plus de chances.

Jeanne l'admirait de son entière et constante possession de lui-même ; elle goûtait sa réserve roide, son sarcastique mépris de l'universalité des hommes, et bien qu'au fond du cœur elle se découvrit une instinctive antipathie pour cet homme si parfaitement supérieur aux enthousiasmes et aux chaleurs du reste des mortels, elle n'en sentait pas moins le rouge lui monter au front et le sang battre tumultueusement dans ses veines chaque fois que ce regard froid et hardi la dévisageait. Celui-là était un véritable dompteur, et elle, l'indépendante, avait peur d'être domptée.

Un peu lasse de méditer, elle abaissa ses paupières. Le sommeil, un sommeil suave comme une caresse, la gagnant tout doucement, l'envahissait d'une molle torpeur au sein de laquelle s'assoupièrent ses pensées. Tous ces souffles salins dilataient sa poitrine en rafraichissant son front et ses lèvres. Dans cette incertitude du réel qui est le premier moment de l'oubli, il lui parut que ses yeux s'ouvraient au dedans d'elle-même, qu'elle lisait pour la première fois dans un livre étrange qu'elle avait eu le tort de laisser fermé jusqu'alors. Ce livre, c'était sa propre conscience de jeune fille du monde, adulée, gâtée, pourvue par

Dieu de tous les instincts et de toutes les prescrites divinatrices.

Une à une, les années de son existence se déroulaient dans le panorama de ce songe. Elle se revit petite, prise toute petite, par sa mère, une mondaine bien connue, à son retour des mois de nourrice. Cela était nauséux, très flottant, une façon de brume éparse dans les lointains de la mémoire. N'importe ! Elle revoyait un visage adorable, de beaux bras, de blanches épaules, elle éprouvait encore la chaude impression de ce baiser de mère, passionnément donné, entre les préoccupations d'une réception et les frivoles soucis d'un bal. Ah ! certes ! sa mère l'avait aimée ! Elle avait été une bonne mère... quand elle avait pu.

Puis, une lacune couvrait les réminiscences. C'était une existence très libre, mais très seule, au milieu des bonnes et des femmes de chambre, des caresses mensongères en présence du père et d'abominables gronderies, de coupables abandons aux heures plus fréquentes des délaissements paternels.

Jeanne ne se ressaisissait bien qu'à l'âge de douze ans, dans sa robe blanche, sous son long voile de tulle, au jour plein d'extases de la première communion. Pour elle, surtout, il

Lelong, Desclauzas. — Allain, deuxième duègne. — Rochefort. — Rosa, Elvina, Jullien, petits rôles. — Vingt-six choristes hommes et dames. — Orchestre de l'Association artistique (40 musiciens).
Drame, Comédie, Vaudeville. — MM. Routier, grand premier rôle. — Hilario, jeune premier rôle. — Gentser, rôles de genre. — Muller, amoureux, jeune premier. — Armand Second, amoureux. — Fernand Guiller, troisième rôle. — Allain, grand premier comique, père noble. — Jullien, grand premier comique jeune. — Vienne, premier comique marqué. — Beaumont, Daburon, seconds comiques. — Samuel, jeune troisième rôle. — Trotter, utilités.
 M^{me} Routier, grand premier rôle, coquette. — Wiet-hoff-Roubaud, jeune premier rôle. — Bloch, ingénuité. — Detaille, première soubrette. — Rosa Elvina, seconde soubrette. — Allain, mère noble, duègne. — Lair, amoureux. — Rochefort, Gentser, Jullien, petits rôles.
 Ouverture de la saison, du 1^{er} au 7 octobre.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Le mardi 23 septembre 1890, M. Paul Deshayes et sa troupe viendront donner sur notre théâtre, ainsi que nous l'avons déjà dit, une représentation extraordinaire du grand succès de la Comédie-Française : *Henri III et sa Cour*, d'Alexandre Dumas, pièce historique en cinq actes.

L'œuvre la plus dramatique du célèbre auteur, qui a mis au théâtre un des faits les plus curieux de l'histoire de France : « Henri III déjouant les projets du duc de Guise, en se proclamant chef de la sainte Ligue, et arrachant des mains de Henri le Balafre ce terrible pouvoir qu'il rêvait, pour substituer sur le trône la branche de Lorraine à la branche des Valois. Le duc de Guise fut bafoué par les mignons du roi, et Catherine de Médicis tira vengeance de ce déboire politique en faisant assassiner traitreusement Saint-Mégrin, « un des favoris de Henri III », sur un simple soupçon d'amour entre ce dernier et la duchesse de Guise. » — Tous les caractères de la pièce sont traités de main de maître par Alexandre Dumas, avec cet esprit étincelant et cette connaissance profonde du théâtre qui ont fait de son nom un des flambeaux les plus éclatants de notre littérature.

M. Paul Deshayes n'a reculé devant rien pour donner le plus grand éclat à *Henri III et sa Cour*.

Pour habiller un tel sujet, il fallait un maître en costumes. M. Paul Deshayes s'est adressé à la maison Landolf, costumier de l'Opéra, qui a fait des merveilles sur les dessins exacts de la Comédie-Française.

En lisant les noms des artistes qui composent la troupe, on verra que M. Paul Deshayes a voulu, cette fois-ci encore, mériter la confiance de notre public.

Le duc de Guise sera joué par M. Paul Deshayes, dont la réputation d'artiste n'est plus à faire : ses créations, à Paris, l'ont placé au premier rang ; une entre autres, *L'Ami des Femmes*, de M. Alexandre Dumas fils, que la Comédie-Française va reprendre, et dont il fut, au Gymnase, le principal interprète.

M. Rameau, de l'Odéon, jouera *Henri III*.
 M^{me} Andrini, la nouvelle pensionnaire du

théâtre de la Porte-Saint-Martin, jouera la *duchesse de Guise*.

M. Liverani, du théâtre du Vaudeville, jouera *Saint-Mégrin*.

M^{me} Brunet, de l'Odéon, jouera *Catherine de Médicis*.

M^{lle} Pauline Moreau, du théâtre de l'Ambigu, jouera le *page Arthur*.

Les mignons du roi seront représentés par MM. Quettier, Emile Albert, Médéric, Devink, Mangin, Jourdan.

Ruggieri, M. Riva ; *Antraquet*, M. Grignon ; *Madame de Cossé*, M^{me} Rosamel.

La veille de la représentation, le lundi 22 septembre, des projections lumineuses seront faites sur les principales scènes de *Henri III et sa Cour* sur des photographies de la maison Carjat.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-GUÉRISON A RUSSÉ

Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Guérison, à Russé, près d'Allonnes, aura lieu, cette année, le jeudi 18 septembre. Messe solennelle à dix heures. Vêpres à trois heures ; procession et allocution par M. l'abbé Renard, du diocèse de Poitiers.

MONTREUIL-BELLAY. — Le dimanche 21 septembre prochain aura lieu à Montreuil-Bellay l'assemblée dite de Saint-Lubin, qui attire toujours un si grand nombre de visiteurs de toutes les contrées avoisinantes.

Cette année, le programme est particulièrement attrayant. Il y aura concert sur le Mail, donné par la musique municipale, mât de cocagne, course en sac, jeux de toutes sortes, et le soir illuminations et bal public.

ANGERS. — Lundi dernier, deux hommes élégamment vêtus et d'une mine irréprochable parcouraient le quartier de la Chalouère. Ils se présentaient dans les maisons importantes pour échanger un billet de mille francs. Tout le monde n'a pas cette somme sous la main. Aussi ces *Messieurs* durent-ils frapper à plusieurs portes. Enfin ils trouvèrent ce qu'ils désiraient dans un établissement de commerce et le caissier se mit à leur compter l'argent ; mais les deux inconnus s'excusèrent de ne pouvoir présenter le billet de mille, déclarant qu'ils l'avaient laissé chez une dame X..., personne très honorable. Le caissier se disposait à envoyer un employé avec la somme chez cette dame. Les deux inconnus sortaient déjà du bureau pour accompagner le porteur lorsque, sur l'observation d'une personne présente, le caissier se ravisa. Les deux gaillards ne songeaient-ils point à dévaliser en route le porteur des mille francs ? Dans le quartier de la Chalouère, certaines rues sont peu fréquentées.

Les deux hommes qui attendaient au dehors du bureau comprirent bientôt le sens de ces

parut avoir laissé en elle une place vide, un coin du cœur inoccupé, une partie d'elle-même qui lui sembla sans but. Dans ce sommeil étrange, tel qu'elle n'en avait jamais eu d'analogue, Jeanne crut se découvrir comme un sens nouveau, dont elle put apprécier, sur le champ, l'acuité et la finesse. Des actions réflexes d'émotions perçues en autrui, des souvenirs de tableaux aperçus par elle dans son monde et hors de son monde, se produisirent.

Elle songea aux toilettes de mariées, aux couronnes d'orange, aux voitures armoriées et aux landaus de louage qu'elle avait vus sous les porches d'églises, aux visages calmes et rayonnants des épousées. L'être qui veillait en elle lui posa des questions auxquelles elle ne pouvait répondre. Que signifiaient cette allégresse et ces rougeurs unies ? Pourquoi la jeunesse parée pour la plus grande solennité du cœur avait-elle de ces expansions triomphantes de la joie tout au dehors ? Serait-elle donc ainsi si elle devenait la femme d'un des quatre adorateurs qui la poursuivaient de leur recherche ?

(A suivre.)

tergiversations et ils se mirent à détailler presqu'ensemble. Depuis ils n'ont pas reparu. Tout fait supposer que c'étaient deux filous.

Si la police, qui n'aime pas fournir des communications à la presse, désire quelques renseignements plus précis de notre part, elle ne ferait pas mal de s'adresser au bureau d'octroi établi à l'extrémité de la rue des Fours-à-Chaux. Un des employés pourrait, le cas échéant, donner le signalement et même la profession de l'un des fugitifs.

(Journal de Maine-et-Loire.)

LE MANS. — La Cour d'assises de la Sarthe avait à juger dans sa première audience de la troisième session de 1890 deux dangereux malfaiteurs qui, récemment condamnés aux travaux forcés par la Cour d'assises d'Eure-et-Loir, avaient réussi à s'évader de la prison de Chartres le 9 juin dernier.

Fayot et Brûlard furent heureusement arrêtés quelques jours après leur évasion de Chartres par le garde particulier de la princesse de Monaco, sur le territoire de la commune de Chené, dans la Sarthe, au moment même où ils commettaient un nouveau vol.

Le jury du Mans a condamné les deux récidivistes à vingt ans de travaux forcés et à la relégation à l'expiration de leur peine.

UN NOUVEAU RECTEUR

M. Emmanuel Compayré, dont on avait annoncé récemment la nomination au rectorat de l'Académie de Montpellier, vient d'être définitivement nommé recteur de l'Académie de Poitiers.

Quels sont les titres de M. Compayré à l'emploi brillant et lucratif auquel il est appelé par M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique ?

Plusieurs manuels de pédagogie, dont un manuel civique où se trouvent résumées et mises à la portée des jeunes intelligences toutes les théories mensongères et les idées subversives de la libre-pensée et des moralistes sans Dieu.

Et encore ?

Un double échec aux dernières élections législatives auquel cette nomination est destinée à servir de compensation... légitime.

Et quoi enfin ?

L'*Autorité* nous rappelle que le nouveau recteur de Poitiers fut l'auteur de cette lettre, perdue par un sénateur et trouvée par quelqu'un dans laquelle M. Compayré suppliait ce sénateur de fausser la sincérité des listes électorales pour obtenir un ballottage.

C'est pour cette raison que le gouvernement l'a sans doute envoyé à la Faculté des... lettres.

Beaucoup de recteurs d'Académie n'ont pas, on en peut juger, des titres universitaires aussi sérieux !

Décidément nous n'accuserons plus la République de M. Constans et de M. Bourgeois d'être le régime du favoritisme et des passe-droits !

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 14 Septembre 1890.

Versements de 86 déposants (15 nouveaux), 26,204 fr. 63.
 Remboursements, 21,815 fr. 27.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une Journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi 20 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr. ; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr. ; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 21 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 h. 52 du matin.

La distribution des billets commencera mercredi 17 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser vendredi soir 19 septembre.

FAITS DIVERS

UNE HIRONDELLE BLANCHE

Sous la toiture vitrée d'une cour d'atelier de M. Layeillon, manufacturier, 81, rue de l'Eglise, à Grenelle, deux hirondelles avaient fait leur nid, lorsque le 25 août dernier, on vit apparaître, nouvellement nées, trois hirondelles, dont une absolument blanche.

M. Layeillon les entoura aussitôt de mille soins ; mais, malgré tout, dès samedi, on constatait le départ de l'une des dernières venues, une petite hirondelle noire.

Aussi, dans la crainte, assez justifiée, de voir toute la nichée suivre le même chemin, la cour fut-elle aussitôt transformée en volière.

On voit depuis, autour de cette cage, tourbillonner des hirondelles, qui poussent mille cris d'appel, viennent s'accrocher aux fils de fer pour donner la becquée aux petites prisonnières.

Le propriétaire de ce *rara avis* a aussitôt informé de ce fait l'éminent professeur, M. Bettollier, en même temps qu'il faisait venir des photographes pour prendre des vues instantanées du nid et de la famille ailée.

Des épreuves photographiques seront offertes à M. Geoffroy Saint-Hilaire, aux naturalistes, ainsi qu'aux sociétés savantes.

Les seuls juges compétents pour un remède populaire sont à coup sûr les médecins et les malades guéris ; de ces derniers, plusieurs centaines de lettres sont publiées chaque année en faveur des *Pilules Suisses* ; nous avons déjà en le plaisir de citer quelques lettres de Médecins, aujourd'hui nous sommes heureux d'y ajouter la suivante :

Jeugny, par Bouilly (Aube), le 29 octobre 1889. — J'ai toujours trouvé dans vos « *Pilules Suisses* » un médicament sûr, énergique et agréable ; j'en prescris souvent l'usage, et pour mes clients c'est l'*utile dulci* des anciens. Faites de la présente l'usage que vous voudrez.

Docteur BARATIER, médecin.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Faure, Sellon, Volckmar, brev. s. g. d. g.

Ces appareils sont le complément indispensable de toute installation d'éclairage électrique. Ils régularisent la lumière et augmentent la durée des lampes. Ils constituent une réserve permanente d'électricité, permettant la continuation de l'éclairage une fois le moteur arrêté. Ils sont toujours prêts pour quelque usage que ce soit, traction, transport de force motrice, électrolyse (décompositions chimiques), etc.

L. Callaud, représentant, 6, rue Lafayette, Nantes.

Installations complètes d'éclairage électrique.



PLUS DE CHEVEUX GRIS
 2⁵⁰ 3⁵⁰
 GRAND FLACON TRÈS GRAND FLACON
 LE SUBLIMIOR

FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLEVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX
 Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

LE NIGER 4/50. — INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

A Saumur, chez COUTARD, coiff. p^r 2, r. St-Jean

Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

Pâtés de foie gras truffé,	Depuis 1 fr. 25 la boîte
— de faisau,	
— de grives,	
— d'alouettes de Pithiviers,	
— de bécasses,	
Rillettes de Tours,	
Civet de lièvre,	
Galantine de bœuf,	
— de jambon,	
Etc., etc., etc.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 50	Veau	2 40
Méteil	14 37	Mouton	2 40
Seigle	10 25	Porc	1 50
Orge	11 27	Poulets la couple	3 75
Avoine	8 50	Dindonneaux	8 50
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	24	Oies	9
Haricots rouges	24	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 95
Noix	16 50	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	—	—	—
Sel les 100 kil.	15	—	—
Son	13	—	—
Pommes de terre, la barrique	10	—	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	56 50	—	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	—	—
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	—	—
id. 3 ^e id. Of. 35	—	—	—

Cours des Vins.

Rouges.		la barrique	110 à 120
Souzay et environs	—	—	—
Champigny	—	—	120 à 130
Varrains	—	—	105 à 115
Bourgueil	—	—	120 à 130
Restigné	—	—	110 à 120
Chinon	—	—	105 à 115
Blancs.		la barrique	130 à 140
Coteaux de Saumur	—	—	—
Ordinaires, environs de Saumur	—	—	120 à 130
Saint-Léger et environs	—	—	100 à 115
Varrains et environs	—	—	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	—	100 à 110
La Vienne	—	—	100 à 110
Cidre de Bretagne	—	la barrique	40 à 45
Cidre de Normandie	—	—	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	—	l'hectolitre	66
Vinaigre de vin	—	—	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 19 » à 19 50	de 8 75 à » »	de 8 » à » »	de 8 75 à » »
Saumur, de 18 40 à » »	de 8 » à » »	de 7 75 à » »	de 8 50 à 9 25
Cholet, de 18 50 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Baugé, de 18 50 à 19 »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Segré, de 19 » à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Beaupréau, de 18 75 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Montlauron, de 18 75 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Montreault, de 18 75 à 19 »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Chemillé, de 18 50 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Champloceaux, de 19 » à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 » à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Vihiers, de 18 75 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Brissac, de 18 75 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Chalonnes, de 18 50 à 18 75	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Doué, de 18 50 à » »	de 8 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Étude de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, Entre M^{me} Marie Joffrion, chapeletière, demeurant à Saumur, rue Notre-Dame, Et M. Edouard Pitois, portefaix, demeurant à Saumur.

Il appert : Que le divorce a été prononcé au profit de M^{me} Pitois contre M. Pitois, son mari.

Pour extrait, André POPIN.

Assistance judiciaire; décision du 10 octobre 1888.

CLERC. Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

A VENDRE FOIN première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied. S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais. Rue Cendrière, n° 4.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889, Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	4 10
Galantine de volailles truffée	—	2 50 et 4 35
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.	—	2 75 et 4 30
Pâté de foie gras truffé	—	2 75 et 4 50
Mortadell de Bologne	—	1 40 et 2 »
Galantine de bœuf	—	1 40 et 2 25
— de jambon	—	1 50 et 2 75
Langue de bœuf	—	2 50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum : 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25				
Chartres	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 23			
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51		
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13		5 54		
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 4		
Vernantes	11 43		3 30	8 »			6 14		
Blou	11 54		3 41	8 10			6 24		
Vivry	12 2		3 49	8 17			6 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 45		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31		4 22	8 41			7		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 44		4 34	8 51			7 11		
(départ)			4 11	8 30			6 50		
Nantilly (départ)	8 31	10 37					7 3		
Chacé-Varrains	8 37	10 44					7 9		
Brézé-Saint-Cyr	8 47	10 52					7 17		
Montreuil-Bellay	9 11		4 37	8 56			7 33		
Thouars	9 41	11 24	2 45	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33	
Niort	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14	
Saintes			4 30	8 42		4 40	5 20	11 40	
Bordeaux			6 24	11 52		6 22	7 53	2 22	
			9 52	4 18		9	11 13	4 54	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25		9 42	10 51		2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9 10	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)	7 36	11 36			3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivry	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44		
Montreuil-Bellay	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 46	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 26	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 46	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Montreuil	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Martigné	9 12	11 45	10 7	7 12	
Angers					

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26			